

Rapport d'activités du RIOCM

2005-2006



RIOCM

REGROUPEMENT INTERSECTORIEL DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE MONTRÉAL

Table des matières

Mot de la présidente	3
Mot de l'équipe de travail	5
Chapitre I	
Activités & services	6
1. Suivi de la mise en œuvre et de l'application du cadre de référence	6
Limites et leçons	7
2. Outiller les groupes à défendre leur autonomie	9
Perspectives 2006-2007	9
3. Représenter et défendre l'autonomie politique des groupes	10
3.1. Respect du rayonnement géographique propre aux organismes	10
3.2. Maintien d'un financement régional par projet	10
3.3. Modèle de base d'entente de service	11
3.4. Pratiques de partage de l'information et de respect de délais de consultation ..	12
Tableau. Allocations 2006-2007 : notre cadre mis à l'épreuve	13
Chapitre II	
Vie associative	15
4. Amélioration du fonctionnement démocratique du RIOCM	15
Membres du conseil d'administration 2005-2006	15
La révision des règlements généraux	17
Tableau. Assemblées et rencontres des membres 2005-2006	17
Encart. <i>Membership</i> du RIOCM	18
Chapitre III	
Gestion & autres dossiers importants	19
5. Amélioration du fonctionnement organisationnel interne	19
Ce qu'il reste à accomplir	20
6. Édition d'un outil sur les pratiques de l'action communautaire autonome	21
7. La participation du RIOCM à la CTROCs	21
8. Autres dossiers touchés par le RIOCM	22
Conclusion	23

Mot de la présidente

L'an dernier, dans mon message d'introduction du rapport annuel du RIOCM, j'ai évoqué la traversée d'un navire en guise de métaphore en référence au parcours du RIOCM. Pour poursuivre l'analogie, j'aimerais m'inspirer d'une citation de Riccardo Petrella tirée de son livre *Désir d'humanité, le droit de rêver* :

*«La construction du devenir est comme la traversée de l'océan par un bateau : la navigation est soumise à l'influence du hasard et de l'incertain (les forces de la nature), du nécessaire (l'équipage doit être composé de marins expérimentés) et du volontaire (il faut connaître les objectifs du voyage ainsi que la destination finale, et avoir préparé le plan de navigation)».*¹

L'année qui se termine valide cette affirmation. En effet, le RIOCM, comme tous les organismes membres, est soumis à un contexte sociopolitique sur lequel il n'a pas le plein contrôle. Il ne peut qu'affronter du mieux qu'il le peut les éléments. Néanmoins, le RIOCM a pu compter sur une petite équipe compétente, expérimentée et motivée. Cette équipe a été appuyée par la volonté des membres et du C.A. de reprendre notre destinée en main. Cette volonté s'est exercée démocratiquement et tous les membres à bord ont pu et ont su clarifier la mission et les objectifs à court et à plus long termes. Ces orientations stratégiques ont permis à l'équipe et au C.A. de doter le RIOCM d'un plan d'action clair et réaliste et d'atteindre la majorité des objectifs fixés cette année.

Le travail accompli n'en fut pas pour autant facile. Oui, le fait de savoir où l'on va et comment s'y rendre guide nos actions et permet de ne pas s'éparpiller. Mais, le RIOCM avait tant à faire pour améliorer son fonctionnement qu'une grande partie du travail a touché surtout la structure interne. Les tâches

accomplies ont nécessité une grande disponibilité des membres du C.A. et des groupes. La plupart des activités avec les membres ont tourné autour du besoin de consolidation. Toutefois, le RIOCM a poursuivi son travail de défense des intérêts communs et les résultats sont probants comme on pourra le voir dans ce rapport.

La solidarité des membres au cœur de la crise a permis de faire sentir à l'équipe l'importance accordée à la nécessité de garder le RIOCM bien vivant et que cette équipe n'était pas seule. La manifestation de cette solidarité s'est fait fortement sentir à l'assemblée générale annuelle : 7 membres provenant des groupes de base se sont fait élire au C.A. Puis, les diverses rencontres et activités visant la clarification de la mission du RIOCM et la détermination des grandes orientations stratégiques ont rallié une forte proportion de groupes membres et ont permis des échanges fructueux. Cela se reflète aussi dans l'adoption des règles de fonctionnement permettant la poursuite des intérêts communs plutôt que de demeurer cloisonné dans la représentation par secteur.

Au sein du C.A., les relations ont été empreintes de respect et de solidarité. Des sept membres élus, 5 sont encore présents et très dévoués. Notre sentiment général est que le RIOCM est bel et bien sorti de la crise. Bref, ce fut très encourageant de voir nos progrès et ce, je le répète, grâce à l'équipe très compétente et impliquée et à la foi du C.A. et des organismes membres en la mission du RIOCM.

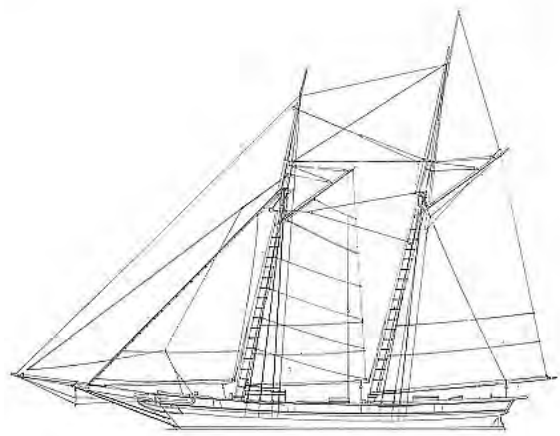
Certes, il reste des choses à accomplir pour consolider notre regroupement telles qu'intégrer une nouvelle personne à la coordination et actualiser nos outils d'évaluation. Il faut aussi, avec les membres, revoir ou harmoniser certains de nos règlements généraux.

1. PETRELLA, Riccardo. *Désir d'humanité. Le droit de rêver*, Montréal, Éditions Écosociété, 2004, p. 29.

Quant à notre mission, quelques nouveaux défis nous attendent. Le RIOCM doit continuer de s'impliquer dans les travaux pour faire respecter le cadre régissant le financement des groupes. Nous devons aussi retrouver notre vitesse de croisière et fournir davantage d'occasions d'échange, de réflexion et d'information aux groupes. Le RIOCM doit aussi s'assurer de demeurer pertinent pour ses membres, il doit donc s'adapter constamment aux nouvelles réalités et au contexte changeant. Par exemple, comment pourrions-nous prendre en compte les besoins des groupes œuvrant pour et avec les diverses communautés culturelles ? Le RIOCM se doit aussi de maintenir des liens étroits avec les regroupements sectoriels mais aussi avec les autres tables régionales et les coalitions ayant des intérêts proches des nôtres. D'ailleurs, cette année, nous avons fait de louables efforts pour recréer un nouveau dialogue avec la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (la CTROCs) et nous devons continuer dans cette voie.

Pour ce faire nous aurons besoin de votre collaboration et de votre participation. C'est pourquoi, au nom des membres actuels du C.A., j'invite d'autres candidats à se joindre aux administrateurs pour la prochaine année. Certains d'entre nous poursuivront leur engagement au C.A mais nous avons besoin de relève, nous avons besoin de vous. C'est une expérience enrichissante, valorisante et très utile qui se déroule dans un climat interne nettement plus sain. Il est essentiel de maintenir un C.A. fort afin que le RIOCM puisse continuer de soutenir les organismes œuvrant en santé et services sociaux à Montréal.

DIANE MARTIN
Présidente
Conseil d'administration du RIOCM



Mot

de l'équipe de travail

C'est un peu éreinté que l'équipage ressort de cette année au plan d'action ambitieux. Mais entre l'année 2004-2005, lors de laquelle l'équipe devait à la fois tenir le gouvernail sur une mer houleuse et vider une coque qui prenait l'eau, et 2005-2006, lors de laquelle un cap a été donné, la structure s'est solidifiée et un rythme de croisière s'est amorcé, vous comprendrez la motivation qu'aura eu l'équipe à ramer avec énergie.

Ce qui a contribué à l'ardeur de notre travail, ce sont d'abord les membres du RIOCM : à chaque étape de délibérations sur l'avenir de leur regroupement, les membres étaient présents, impliqués, sans jamais démentir la pertinence du RIOCM. Leurs suggestions, leur compréhension et leur sagesse d'avoir consenti à jeter l'ancre pour un temps, afin de renouveler leur regroupement, nous ont motivées à prendre cette bouchée double que représentait la consolidation du RIOCM, autant dans sa vie associative que dans son organisation interne.

De notre point de vue, c'est la qualité des relations de travail entre les membres du conseil d'administration et les travailleuses de l'équipe que nous souhaitons également souligner. Considérées comme des collaboratrices et ayant toujours la possibilité de se prononcer, le climat de travail a donné une substance au mot *collégialité* inscrit désormais dans le Mode de gestion du RIOCM. Si cette manière de faire entre les membres du conseil et de l'équipe a ralenti quelque peu l'avancement des dossiers « ressources humaines », elle a par ailleurs très certainement contribué à la solidité de ses conclusions : tenir compte du *facteur humain* est gagnant pour la longévité des solutions adoptées, pour la cohésion et l'adhésion aux changements internes.

De la même manière, nous avons apprécié que les membres du conseil d'administration donnent le temps nécessaire aux discussions entourant les importants changements contenus dans les orientations stratégiques qu'ils proposaient. Nous saluons leur implication et leur courage politique d'avoir abordé de front les blocages latents qui contrevenaient à la vie associative du RIOCM. C'est évidemment pour la viabilité, le développement et bientôt le rayonnement de leur regroupement que les membres du conseil ont offert autant d'efforts. Cependant, un autre effet bénéfique aura été d'encourager l'équipe de tant d'avancées et de leur fournir un terreau fertile à leur travail. Si nous avons un souhait à formuler pour les perspectives du RIOCM, ce serait très certainement la poursuite du rehaussement de la vie associative et de l'amélioration du fonctionnement interne.

Enfin, le travail de représentation fut plus qu'appréciable cette année. Là aussi notre plan d'action était ambitieux et il faudra veiller à préciser, ensemble, les axes de travail que nous attendons privilégier. Car les travaux régionaux à eux seuls pourraient engouffrer tous nos efforts et nous occuper une année entière, sinon davantage. Représenter les membres du RIOCM oui ; mais aussi persévérer à les informer et à les outiller pour qu'ils puissent, sur le terrain, défendre leur autonomie.

Avec le plaisir de vous avoir côtoyé cette année,
MARIE-ANDRÉE TRUDEAU

Responsable des communications

Avec mes chères collègues, Isabelle Langlois, Responsable de l'analyse, appelée à un grand rôle, celui de maman. Sébastien Rivard qui, vaillant, assume son remplacement pour l'année qui suit. Et Sophie-Laurence Boulais, notre aide ponctuelle mais précieuse.



Chapitre I

Activités et services

1.

ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE ET DE L'APPLICATION DU CADRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE PARTENARIAT

Souvenons-nous que c'est l'an dernier (2004-2005) que le RIOCM amorçait, de concert avec les regroupements sectoriels en santé et services sociaux et avec pour vis-à-vis l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux (qui deviendra l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal) une série de travaux pour l'élaboration d'un cadre de référence régional. L'année qui concerne ce rapport d'activités (2005-2006) débute avec une rencontre d'information régionale organisée pour les organismes communautaires, concernant une proposition de cadre de référence, document pour consultation intitulé : *Partenariat entre l'Agence de la santé et des services sociaux, les centres de santé et de services sociaux, les autres catégories d'établissements et les organismes communautaires.*

Suivie de près, une consultation fut réalisée auprès des membres du RIOCM, d'abord par correspondance courriel, de laquelle furent recensés les commentaires ; ceux-ci ont été traduits en propositions, puis soumises pour discussion aux membres de l'assemblée générale annuelle de 2005.

Résultats

- 1.1 Suite à cette consultation, une position commune des membres du RIOCM sur le cadre de référence régional a émergé des discussions de l'AGA de 2005. Les orientations issues de cet exercice démocratique ont été formulées dans le document : *Guide et outil de travail pour la délégation du RIOCM pour la suite des travaux.*
- 1.2 Le leadership du RIOCM dans le processus de consultation régionale sur le cadre de référence fut reconnu par les regroupements sectoriels.
- 1.3 La qualité intersectorielle du leadership du RIOCM s'est confirmée par sa présence constante aux réunions et aux séances de travail du comité régional de liaison ; par son dynamisme à y porter les revendications, les positions, les éléments de négociations, ainsi que par la préparation des nombreuses réunions de la délégation communautaire.
- 1.4 Les négociations de la délégation communautaire permirent l'introduction d'amendements au cadre de référence régional qui, finalement accepté par les parties, fut approuvé par le C.A. de l'Agence le 24 janvier 2006. (Réf. au document du RIOCM : *Résumé des gains et enjeux du cadre de référence régional.*)
- 1.5 Pour favoriser l'appropriation et le respect des principes du cadre par le personnel du réseau public susceptible de le mettre en application, le RIOCM a contribué à l'élaboration d'une campagne de visibilité, entre autres à la préparation d'une tournée de présentation du cadre de référence dans les centres de santé et de services sociaux (CSSS).

Limites & leçons

C'est un gain manifeste : sur papier et en principes, le cadre de référence régional est respectueux de l'autonomie des organismes communautaires et dénote une volonté de consolider le financement de la mission des organismes communautaires avec le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Cependant...

L'application du cadre de référence, résultat que le plan d'action du RIOCM 2005-2006 attendait, est lente et fastidieuse. Un plan de travail concernant les travaux de mise en œuvre du cadre a bien été adopté en mars dernier par le comité régional de liaison (comité réunissant l'Agence, les CSSS et la partie communautaire). Mais force est de constater que l'avancement des travaux ne dépend pas de la seule volonté du RIOCM et de ses partenaires de la délégation communautaire. Les membres du conseil d'administration ont interrogé à la fois la volonté politique de l'Agence d'appliquer ce cadre de référence et l'étroitesse de la marge de manœuvre laissée à l'Agence par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), dont les orientations et les consignes contreviendraient à des principes issus et négociés régionalement.

Si la volonté politique de l'Agence n'est pas celle que nous espérons, pour l'*encourager*, c'est la question du rapport de force de la délégation communautaire qu'il faut examiner. Ce rapport de force, face à nos vis-à-vis du comité régional de liaison, peut être qualifié de relatif et le RIOCM, dans l'exercice de son leadership intersectoriel, a eu fort à faire pour repousser certaines limites. Ces limites, dont la principale est de parvenir à une position ferme entre les différents regroupements sectoriels et de la porter unanimement, n'adviennent pas de la présente négociation avec l'Agence mais sont inhérentes à la structure de représentation que les organismes communautaires en santé et services sociaux se sont donnés. Les regroupements sectoriels ont des stratégies qui peuvent diverger.

Tout en respectant l'autonomie des regroupements sectoriels et en convenant des limites du travail intersectoriel, il n'est pas interdit de veiller à solidifier le rapport de force de la délégation communautaire. Toutefois, les membres du conseil d'administration ont décidé en cours d'exercice de réactiver un espace de débat et de réflexion stratégique propre au RIOCM, espace délaissé un temps pour investir la concertation intersectorielle. Avec le renfort prochain d'une troisième personne à l'équipe de la permanence, il sera permis d'envisager un équilibre entre le travail avec nos partenaires par rapport aux dossiers spécifiques du RIOCM que ses membres voudront voir évolués.

Si par ailleurs nous concluons qu'une trop mince marge de manœuvre de l'Agence est à l'origine de la lenteur à concrétiser le cadre de référence et que nous ne sommes plus devant une agence qui régit, pas même des principes d'un cadre négocié et approuvé régionalement, mais une agence qui reçoit les orientations du MSSS, c'est la question de l'investissement du lieu de représentation que le RIOCM doit aborder. Là encore, le dosage de nos efforts régionaux par rapport au degré de la participation du RIOCM aux travaux nationaux avec la Coalition des tables régionales des organismes communautaires (la CTROCs) reste à être évalué dans l'année qui vient. Si aucune de nos revendications n'est avancée au niveau national, sans doute devons-nous vivre avec des résultats mitigés, même avec tous nos efforts régionaux. D'autre part, il faudra préciser les résultats que le RIOCM entendra atteindre par sa participation à la CTROCs, notre coalition nationale étant actuellement dans une période de remise en question de certains éléments fondamentaux de son organisation.

Rappelons que c'est parce que l'équipe était en désavantage numérique et que le RIOCM était en situation de consolidation que les membres du conseil d'administration, appuyés par les membres de l'assemblée générale annuelle d'octobre 2005, avaient décidé de mettre en mode mineur la participation à la CTROCs pour l'année 2005-2006. (Se référer à l'encart en fin de rapport pour un résumé de la participation du RIOCM à la CTROCs.)

Enfin, avouons que le résultat attendu « L'application du cadre de référence par tous les signataires... » était fort ambitieux ! La somme de travail accompli par rapport aux résultats escomptés nous indique que le RIOCM doit envisager de mettre l'emphase sur certains travaux de la mise en œuvre et de conduire une discussion au sein de ses instances sur le degré d'importance à accorder aux différents éléments de négociation.



Les membres du C.A. remercient particulièrement Madame Carol Gélinas, du Regroupement des organismes communautaires Famille de Montréal (le ROCFM), pour sa participation énergique et avisée à la délégation du RIOCM sur le comité de liaison.

Le RIOCM remercie également tous ses partenaires communautaires, avec qui nous avons travaillé périodiquement au cours de cette année, dans le cadre des travaux régionaux :

M. SERGE ÉMOND

de la Coalition pour le maintien dans la communauté (Montréal et alentours) – COMACO

Madame THÉRÈSE COLIN

du Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle – CRADI (Région 06-A)

Madame SONIA DIONNE

du Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux – RAFSSS

Madame LYNDA TÉTRAULT

du Réseau alternatif et communautaire des organismes – RACOR en santé mentale

M. PIERRE GAUDEAU

du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal – RAPSIM

Madame MARIE-JOSÉE VAILLANCOURT

du Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain – ROPMM

Ainsi que leurs substituts

2.

OUTILLER LES GROUPES À DÉFENDRE LEUR AUTONOMIE DANS LES RELATIONS AVEC LEURS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Si une campagne de visibilité du cadre de référence a été élaborée pendant le présent exercice pour le personnel du réseau public (tournée à produire dans l'exercice 2006-2007), autant d'efforts devaient être prodigués pour informer les organismes communautaires en santé et services sociaux (OCSSS). Le plan d'action du RIOCM comportait comme résultat souhaité que les OCSSS acquièrent une meilleure connaissance du cadre et s'en approprient les éléments fondamentaux afin de défendre le respect de leur autonomie.

Il est trop tôt à ce moment-ci pour évaluer si les différents documents produits par le RIOCM, transmis en quatre temps aux membres et aux OCSSS, ont favorisé l'appropriation des principes du cadre de référence. Cependant, puisque cet objectif s'inscrit en continuité, des activités sont déjà prévues pour 2006-2007.

Perspectives 2006-2007

- 2.1 Une invitation a été transmise à la Coalition montréalaise des tables de quartier (la CMTQ) afin que des rencontres puissent être organisées au niveau local sur le thème des gains et des enjeux du cadre de référence. Les membres de la délégation communautaire se partageront cette présentation lorsque des demandes seront formulées par les différentes tables. Mentionnons qu'une présentation a déjà eu lieu avec succès : le RIOCM a répondu à la demande du Conseil communautaire de Côte-des-Neiges / Snowdon.
- 2.2 Poursuivre la création et la recherche d'outils, de guides et évidemment, poursuivre l'information auprès des membres du RIOCM et des OCSSS sur les avancées des travaux régionaux.
- 2.3 Organiser une rencontre régionale d'information et d'appropriation du cadre de référence.



Mme MUC
(Membres, usagers ou clients ?)

3.

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE L'AUTONOMIE POLITIQUE DES GROUPES DANS LA SUITE DES TRAVAUX ENTOURANT LE CADRE DE RÉFÉRENCE RÉGIONAL EN MATIÈRE DE PARTENARIAT

Cet objectif, comme les précédents, doit être examiné en continuité : certains travaux ont été amorcés, d'autres sont prévus à l'agenda 2006-2007 du comité régional de liaison auquel participent, rappelons-le, des représentant-e-s de l'Agence, des CSSS et du communautaire.

3.1 Respect du rayonnement géographique propre aux organismes communautaires indépendamment des territoires du réseau de la santé et des services sociaux

Le nouveau découpage du territoire montréalais en localités de services de santé et de services sociaux ne correspond pas – ou très rarement – à l'enracinement des OCSSS dans leur communauté. Aussi, il avait été estimé en réunion du C.A. du RIOCM qu'une gestion localisée du PSOC représentait un danger. Le RIOCM a donc formulé la demande que soient identifiés, parmi le personnel de l'Agence, des répondant-e-s au niveau régional, dont le mandat s'établirait en fonction du contenu des différentes problématiques sectorielles et intersectoriel.

À la fin de l'exercice, le RIOCM n'avait pas obtenu réponse de la part de l'Agence concernant sa demande :

- ▶ D'un portrait complet du personnel lié à la gestion du PSOC et lié aux OCSSS en fonction des dossiers sectoriels ;
- ▶ D'un vis-à-vis pour le RIOCM ;
- ▶ D'un PSOC géré intégralement au niveau régional.

Toutefois, la revendication du RIOCM a engendré une réorganisation interne parmi les membres du personnel de l'Agence assurant les liens avec les organismes communautaires. Dans son exercice de bilan, souhaitons que la Direction générale adjointe apportera des correctifs quant à son mode de fonctionnement des liens entre le réseau et les organismes communautaires. À surveiller d'ici la fin de l'année 2006.

3.2 Maintien d'un financement régional par projet Distinction claire entre financement par entente de service et par projet

Lors de la consultation effectuée auprès des membres du RIOCM sur le cadre de référence, la préoccupation s'est exprimée clairement au sujet d'un tournant favorisant le financement d'ententes locales par les CSSS au détriment d'un financement de projet, géré au niveau national. Le RIOCM s'est donc engagé à travailler à l'augmentation de la part des projets gérés régionalement et à l'attribution du financement à la mission plutôt qu'en ententes. Aussi, le RIOCM avait prévu sa participation à l'élaboration de paramètres de base du financement de projets ponctuels, visant l'introduction de ces paramètres dans les ententes de projet (tel que suggéré par des membres du RIOCM). Les résultats à ce chapitre sont décevants.

- ▶ Ces sujets n'ont pas été abordés par le comité régional de liaison malgré le dépôt, cette année, de la répartition des sommes allouées par la Direction de la santé publique (la DSP).
- ▶ L'orientation de la DSP reste la même : financer par projet exceptionnellement et favoriser des ententes de services locales.



Encore ici, nous croyons que l'Agence aurait besoin d'être *motivée* par un rapport de force de la partie communautaire. Il y a manifestement une lame de fond qui convertit les allocations du PSOC (historiquement pour la mission) en fonction de programmes / services (liés à une prestation de services d'après les priorités du MSSS). C'est une direction risquant d'affecter aussi les sommes allouées par projet ; direction que nous échouons, pour le moment, à infléchir.

Pour obtenir des résultats, à l'instar des perspectives liées à la mise en œuvre du cadre de référence, le RIOCM doit ici réitérer ses revendications, contribuer à solidifier le rapport de force communautaire (il n'y a pas de position commune de la délégation communautaires à ce sujet) et réfléchir à la stratégie appropriée. De plus, il y aurait matière à améliorer les connaissances des membres de la partie communautaire sur les tenants et aboutissants de ce dossier.

3.3 Un modèle de base d'entente de service respectant l'autonomie des organismes, adopté par le comité régional de liaison

Le RIOCM a contribué, par sa présence active à un sous-comité de la délégation communautaire, à l'élaboration d'un modèle d'entente visant le respect de l'autonomie des organismes. Inspiré de travaux de d'autres régions, de d'autres secteurs ou de commentaires des membres du RIOCM, ce modèle

comprend une section sur le respect des pratiques communautaires en matière de confidentialité. Le RIOCM a également communiqué à l'Agence sa position à propos du document ministériel (MSSS) sur les ententes de services : il ne doit pas y avoir obligation, pour les organismes communautaires, de formaliser leur collaboration avec le réseau par des ententes de services.

Ce modèle-type d'entente de service a été déposé au comité régional de liaison mais n'a pas été adopté. Les perspectives pour l'année 2006-2007 sont donc de :

- ▶ Négocier avec le comité régional un modèle d'entente de service, incluant la question des frais administratifs.
- ▶ Défendre l'autonomie des pratiques communautaires en matière de communication des renseignements personnels des usagers et de la tenue des dossiers.
- ▶ Tenir une journée de formation, pour les organismes communautaires, sur la cueillette respectueuse des renseignements personnels (voir le point 8 du présent rapport concernant la Fondation de la famille J.W. McConnell).

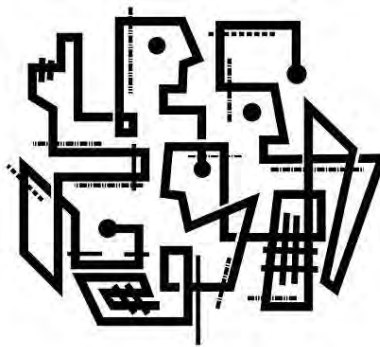


Boris

3.4 Pratiques, de la part de l'Agence, des CSSS et des autres établissements, de partage de l'information et de respect de délais de consultation

C'est la présence du RIOCM au comité régional qui a donné accès, davantage qu'auparavant, à l'information touchant les organismes et les regroupements sectoriels et intersectoriel. Cependant, aucun mécanisme précis – ni culture dirions-nous – n'engage l'Agence à transmettre plus systématiquement et intégralement

l'information pertinente aux OCSSS et aux regroupements. S'il est vrai que l'Agence se voit imposer un agenda par le MSSS, le RIOCM devra tout de même poursuivre son *éducation* du personnel de l'Agence quant à nos exigences de délais permettant l'exercice de nos pratiques démocratiques de consultation. L'identification d'un personnel répondant des affaires communautaires (voir point 3.1) pourrait favoriser la circulation de l'information, ainsi que l'établissement de mécanismes de transmission de l'information.



**ALLOCATIONS OCSSS 2006-2007 :
NOTRE CADRE DE PARTENARIAT MIS À L'ÉPREUVE !**

L'adoption du cadre de référence régional le 24 janvier 2006 devait instaurer une nouvelle ère de collaboration entre les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux et les organismes communautaires montréalais. Les signataires du cadre doivent contribuer mutuellement à l'amélioration de la santé et au bien-être de la population.

Les parties signataires du cadre s'engageaient alors à respecter une série de principes reconnaissant l'autonomie des organismes communautaires face au projet clinique et une volonté de consolidation du financement des OCSSS en accordant une place prépondérante au financement à la mission (PSOC).

Dans le cadre des allocations du PSOC 2006-2007, nous constatons avec regret que plusieurs des balises du cadre n'ont pas été appliquées de façon à en préserver l'esprit. Voici un tableau comparatif permettant de faire ressortir les incohérences entre le cadre et la réalité :

Éléments du cadre de référence	Allocations 2006-2007
<p>👍 Le PSOC constitue une portion prépondérante du financement global (* p. 26) et n'est pas lié à des modalités d'association avec un CSSS (* p. 28).</p>	<p>👍 1,7 M\$ alloués en développement du PSOC sur une base annuelle, soit 18 % des budgets de développement régionaux 2006-2007.</p> <p>👎 Ce financement est principalement accordé aux organismes priorités pour des services directs complémentaires aux programmes-services et non en consolidation inconditionnelle du financement à la mission globale des organismes, tel que défini par la PRSAC (** p. 23). Seulement 25 % des organismes accrédités recevront du financement. Le SOC est partiellement dénaturé parce que lié à des priorités du MSSS.</p>
<p>👍 Un pourcentage de toute nouvelle enveloppe de développement de chacun des neuf programmes-services sera transféré au PSOC pour le soutien à la mission globale. Les organismes seront consultés sur les priorités (* p. 29).</p>	<p>👎 Aucun mécanisme systématique de rehaussement du PSOC à la mission globale établi cette année. Les priorités d'allocation proviennent du MSSS sans consultation régionale.</p>
<p>👍 Transparence dans l'attribution des subventions et de leur gestion ainsi que des consultations selon des délais raisonnables (* p. 17)</p>	<p>👎 L'Agence demande l'avis de la partie communautaire sur des scénarios d'allocation pré-établis sans que nous ayons un véritable pouvoir d'influence sur les critères d'analyse. Les professionnels du réseau de Montréal et le ministère travaillent en vase clos.</p>

* Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. *Partenariat entre l'Agence de la santé et des services sociaux, les centres de santé et de services sociaux, les autres catégories d'établissements et les organismes communautaires. Cadre de référence régional. 24 janvier 2006.*

** Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. *Cadre de référence en matière d'action communautaire, Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec (Éditeur), partie 2, 2004. La PRSAC est l'abréviation de la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire.*

Il reste encore beaucoup de travail à faire pour que les organismes communautaires deviennent de véritables partenaires du réseau de la santé et pas seulement des sous-traitants répondant aux priorités du ministère. Le RIOCM poursuivra cette année son travail pour élaborer un cadre de financement avec l'Agence et les autres partenaires dont la Santé publique. Nous

souhaitons ardemment que cette collaboration contribue au développement d'une nouvelle culture de consultation des groupes communautaires et de la population pour l'établissement des priorités régionales, une exigence incontournable pour assurer un développement viable de notre système de santé et services sociaux montréalais.



Chapitre II

Vie Associative

4.

AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE DU RIOCM

Pour évaluer le chemin parcouru, il n'est pas inutile de rappeler qu'il y a un an, lors de l'assemblée générale annuelle d'octobre 2005, les membres du conseil d'administration sortants avaient été cooptés (puis élus) dans un contexte de crise. L'année 2005-2006 commençait donc avec la volonté des membres du conseil et de l'équipe de travail de doter le RIOCM d'administrateurs et d'administratrices soucieux de la consolidation de leur regroupement et prêts à aborder de front les obstacles à son fonctionnement démocratique.

Si les assemblées générales des membres du RIOCM obtiennent, depuis 2003, un quorum permettant d'aller de l'avant, il y avait toutefois insuffisance de participation au conseil d'administration. Une des raisons qui expliquait les difficultés du RIOCM à combler les postes au C.A. était certainement la représentation par secteurs. Ce mode de délégation induit l'obligation de combler dix (10) postes en conformité avec autant de secteurs et engage les personnes élues à assumer le poids de leur secteur. D'inégale force et de degré de participation varié, certains secteurs étaient inévitablement voués à une vacance de leur siège.

La consolidation du RIOCM exigeait le renfort d'un conseil d'administration comblé, fonctionnel (lire : avec quorum). Tout en suggérant que le dépassement de ce problème de vacance n'était pas l'unique moyen de rehausser la vie associative du RIOCM, un des résultats attendu était le suivant : un conseil d'administration de

7 membres élus, qui adhèrent aux objectifs et valeurs du RIOCM et souhaitent gérer les affaires du regroupement et s'en faire les porte-parole.

Ce qui fut fait.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RIOCM 2005-2006

GENEVIÈVE DUCHARME
Héberjeune de Parc Extension

NATHALIE MONIQUE DUPUIS
Madame prend congé,
centre de femmes de Pointe St-Charles

GABRIEL BOUCHARD
Carrefour Marguerite-Bourgeoys

FRANÇOISE BOUCHER
Service bénévole de l'Est de Montréal inc.

LISE FORTIER
Centre communautaire des gais et
lesbiennes de Montréal (CCGLM)

DIANE MARTIN
YMCA du Grand Montréal

LOUISE PICARD
Bureau de consultation-jeunesse inc. (Le)

Pour des raisons personnelles et / ou professionnelles, Mesdames Boucher et Picard ont dû démissionner en cours de mandat. Madame Nathalie Monique Dupuis a pris le relais pour le secrétariat du RIOCM ; madame Diane Martin a assumé la présidence et monsieur Gabriel Bouchard fut le trésorier du RIOCM cette année.

Mais il y eut plus que le résultat d'un C.A. comblé et opérationnel :

- ▶ Les administrateur / administratrices ont défendu les intérêts du RIOCM et de ses membres et non pas de leur unique secteur.
- ▶ L'écart vécu auparavant, au sein-même du CA du RIOCM, entre les représentant-e-s des groupes de base et des regroupements, écart au niveau des connaissances et des intérêts, a été aboli.
- ▶ La nouvelle dynamique s'y prêtant, les membres du conseil, confiants de s'appropriier le contenu des différents dossiers politiques et confortables de porter les revendications du RIOCM, gagnèrent une plus grande place, épaulant ainsi l'équipe de travail.
- ▶ Les membres du conseil, provenant de groupes de base, ont été très sensibles au fonctionnement interne, à la gestion des ressources humaines et étaient déterminés à conclure la démarche de réflexion stratégique entreprise dans l'objectif du développement et du rayonnement du RIOCM.
- ▶ Les membres du conseil se sont impliqués, ont offert sans compter leur temps, et ont contribué à l'avancement du dossier « restructuration ».
- ▶ Enfin, les membres du C.A. 2005-2006 ont entrepris de dépasser certaines contradictions des règlements généraux, notamment au niveau de la représentativité, telle que stipulée dans des mesures transitoires, mesures qui perduraient depuis au moins 1999 (réf. au fameux chapitre 14).



En 2005-2006, les membres du conseil d'administration ont eu 14 réunions et deux consultations courriel. Sans compter les réunions du comité de gestion des ressources humaines et des relations de travail (voir chapitre III). Et sans compter les rencontres du comité *ad hoc* mandaté de rédiger des propositions d'orientations stratégiques en vue de les soumettre à l'assemblée des membres du 24 avril. Le comité *ad hoc* était composé de Gabriel Bouchard, Geneviève Ducharme et Nathalie Monique Dupuis.

LA RÉVISION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DU RIOCM

Tout au long de l'année, cette expérience concluante d'un C.A. dont les membres, issus de groupes de base et élus en fonction des intérêts communs des membres du RIOCM, a motivé la révision des mécanismes d'élection et de délégation par secteur et également, la révision de la composition du conseil par rapport à la place des regroupements sectoriels au sein du RIOCM.

Avisés par les entrevues réalisées dans le cadre de la démarche de réflexion stratégique par Madame Linda Vallée, consultante pour le RIOCM, et ne faisant pas l'économie de discussions concernant les *nœuds* du regroupement, toujours avec respect, les membres du conseil, aidés de l'équipe de travail, ont conduit une démarche d'interaction et d'échanges avec les membres du RIOCM.

Le but souhaité était l'amélioration du fonctionnement démocratique du RIOCM mais comment ne pas souligner que le chemin pour s'y rendre a permis la participation des membres du RIOCM, qui ont saisi ce « luxe » du temps et d'espaces de délibération. Nombreux sont les organismes à avoir accordé du temps à l'étude des importantes propositions soumises par le CA en mars 2006 et plusieurs ont rédigé des contre-propositions ou des propositions d'amendements.

Il faut mentionner aussi les compromis qu'ont concédés les membres du secteur *Conditions de vie des femmes* et les membres du conseil d'administration du RIOCM par rapport à leur proposition initiale. Ces compromis ont contribué à actualiser la préoccupation des conditions de vie des femmes autrement qu'insérée dans une logique de représentation par secteur : désormais au RIOCM, cette préoccupation traversera l'ensemble des secteurs.

Assemblées & rencontres des membres 2005-2006	Date	Organismes Membres	Organismes non-membres	Nombre de personnes
Entrevues de groupes - démarche de réflexion stratégique	Septembre 2005	23	4	28
Assemblée générale annuelle	25 octobre 2005	54	1	63
Rencontre de discussion sur les propositions d'orientations stratégiques	24 janvier 2006	36	0	41
Assemblée générale extraordinaire sur les propositions d'orientations stratégiques	24 avril 2006	44	0	52

C'est suite à ces différentes étapes que le RIOCM est maintenant doté :

- ▶ D'un énoncé de mission
- ▶ D'un énoncé de principes et de valeurs
- ▶ De règlements généraux adoptés par les membres du RIOCM, signifiant un choix en faveur d'un C.A. composé de groupes de base ; un choix de concertation avec les regroupements sectoriels par un comité intersectoriel ; un choix d'abandon du processus électoral par secteur.

Précisons que les secteurs ne sont pas pour autant abolis et que les perspectives de travail du RIOCM devront prévoir un travail de re-catégorisation des secteurs qui traduiront un sentiment d'appartenance des membres et d'autre part, de redéfinition des différents statuts de membres. De plus, les membres rassemblés le 24 avril, ont émis le souhait qu'un travail s'entame pour l'ajout, aux principes et valeurs, « d'une perspective interculturelle dans les actions et orientations du RIOCM » ou « d'une prise en compte des différentes réalités vécues par les groupes marginalisés, exclus, ségrégués ou opprimés ». Il faudra également actualiser les espaces d'échanges avec les regroupements sectoriels. Enfin, nous arriverons, en 2006-2007, au dépôt du document final de réflexion stratégique et à l'adoption de règlements généraux du RIOCM harmonisés au nouveau Code civil et incluant les résultats des décisions des membres.



Membership du RIOCM

L'année 2005-2006 n'a connu que deux adhésions, mais quels membres ! Le Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux (le RAFSSS) ainsi que Cumulus – Projet d'intervention en toxicomanie – sont deux organismes qui participaient aux instances du RIOCM avant même d'en être membre. C'est ce qui caractérise l'ensemble du *membership* du RIOCM cette année : la qualité de sa participation, de son intérêt et de ses échanges.

En cette année de consolidation et de réflexion, sur la mission du RIOCM notamment, le conseil d'administration n'a pas insisté sur la tenue d'une campagne d'adhésion et a plutôt favorisé de « rapprocher les rangs » dans l'esprit de favoriser une démarche largement participante et démocratique. Nous terminions l'année avec 183 membres et un pourcentage de paiement de la cotisation identique à pareille date l'an dernier (soit 91 %).

Maintenant que sont clarifiés sa mission, ses principes et ses valeurs, le RIOCM pourra envisager, en 2006-2007, une campagne d'adhésion en bonne et due forme !

Chapitre III

Gestion

5.

AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT ORGANISATIONNEL INTERNE

La tâche était immense à ce chapitre. Le travail effectué, bien qu'invisible de l'extérieur, représente des centaines d'heures et l'implication de plusieurs mandataires. Tout un travail qui aurait pu en impatienter plus d'un, car il restreignait le temps consacré aux dossiers politiques, pouvant donner l'impression d'un RIOCM rétrogradé. Or, les membres du RIOCM, réunis lors de l'AGA de 2005, ont jugé que l'amélioration du fonctionnement organisationnel interne était importante et prioritaire : « Il faut refaire une santé au RIOCM afin qu'il soit mieux positionné et plus solide pour avancer sur les dossiers en évolution ».

La compréhension des membres de mesurer l'agenda politique du RIOCM – à savoir abandonner ou *doser*, pour un temps, certaines représentations du RIOCM – a permis aux membres du conseil d'administration et à l'équipe de travail de consacrer le temps nécessaire à cet objectif. Orientation judicieuse de la part des membres du RIOCM : des avancées remarquables ont été réalisées pour l'organisation interne de leur regroupement.

- ▶ Trois descriptions de tâches, réorganisant les postes de la manière suivante : Coordination, Responsable de l'analyse et Responsable des communications
- ▶ Trois profils de compétences en lien avec ces postes
- ▶ Un modèle de gestion, avec clarification des valeurs qui le sous-tendent
- ▶ Un outil d'évaluation
- ▶ Création d'un Comité de gestion des ressources humaines et des relations de travail

- ▶ Clarification des rôles et des responsabilités impartis au C.A. et à l'équipe de la permanence
- ▶ Clarification des procédures de décision
- ▶ Élaboration et adoption d'une nouvelle échelle salariale
- ▶ Révision et adoption du chapitre du contrat de travail sur les congés de maternité, parentaux ou d'adoption
- ▶ Mise à jour sommaire d'éléments du contrat de travail
- ▶ Élaboration d'outils de sélection : questionnaires d'entrevues, grilles d'évaluation d'entrevues, identification des compétences recherchées, etc.)
- ▶ Constitution de deux comités de sélection
- ▶ Tenue de deux processus de sélection : pour le remplacement d'un an – responsable de l'analyse et pour combler un poste permanent – coordination
- ▶ Création d'un fonds pour *Autres charges sociales*, pour parer à l'éventualité de congé de maternité, de maladie, etc.
- ▶ Formation puis élaboration d'un plan d'action avec définition de priorités, de résultats attendus et de moyens de vérification favorisant l'exercice de bilan subséquent. Notons que le plan d'action 2005-2006 a pris compte des commentaires des membres formulés lors de l'AGA d'octobre 2005.
- ▶ Formation sur la rédaction d'un rapport d'activités.

Dans ce que le RIOCM s'était donné de réaliser cette année (c'est-à-dire beaucoup...), trois aspects restent inachevés : l'outil d'évaluation demande à être peaufiné ; le processus de sélection pour combler le poste à la coordination doit être repris à défaut d'avoir déniché, lors de la première sélection, la candidature qui correspondait aux compétences recherchées ; enfin, des précisions doivent être apportées à la nouvelle échelle salariale. Autrement, il est permis de dresser un bilan positif pour cet objectif : le RIOCM s'est solidifié, a gagné en efficacité, en clarté des mandats et des responsabilités et en maîtrise des différents dossiers.

Comment ne pas nommer les personnes qui ont contribué à l'amélioration de l'organisation interne du RIOCM :

- ▶ Les membres du conseil d'administration et plus particulièrement Mesdames Geneviève Ducharme et Diane Martin, administratrices nommées au Comité de gestion des ressources humaines et des relations de travail.
- ▶ Mesdames Linda Vallée et Emmanuelle Jean-Arsenault, consultantes pour le RIOCM pour la démarche de réflexion stratégique et qui ont accepté d'ajouter à leur mandat un devis sur des outils de gestion des ressources humaines.
- ▶ Monsieur Guy Roy, du Centre local d'emploi St-Michel, qui s'est montré très intéressé au développement du RIOCM et a consenti au regroupement une subvention pour des outils de gestion des ressources humaines.
- ▶ Madame Monique Prieur, détachée par la CDC de Longueuil pour les formations ci-dessus mentionnées.
- ▶ Ainsi que l'équipe de travail, Isabelle Langlois et Marie-Andrée Trudeau.

CE QU'IL RESTE À ACCOMPLIR

En premier lieu, les membres du conseil d'administration souhaitent voir comblé le poste à la coordination, pour que soit équilibrée la charge de travail et pour envisager le retour du RIOCM – suite à une intégration de la candidature retenue évidemment – à des lieux de représentation. Il faut prévoir un temps de passation des dossiers et d'ajustement des tâches à l'interne. De plus, des plans de formation, reliés aux descriptions de tâches adoptées cette année, devront être élaborés. Ajoutons à cela la poursuite des travaux sur le contrat de travail, sur l'échelle salariale et sur l'outil d'évaluation : c'est amplement suffisant pour un C.A. et une équipe de travail qui se donnent le temps et les mécanismes pour favoriser leurs discussions et leur implication.



AUTRES ÉLÉMENTS IMPORTANTS

6.

UN OUTIL SUR LES PRATIQUES DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

Le RIOCM a édité, lancé et distribué cette année la dernière publication prévue à un projet en quatre étapes subventionné par la Fondation de la famille J.W. McConnell. Destiné aux organismes communautaires, cet outil (en sept feuillets enchâssés dans un charmant boîtier) s'intitule *Prendre le temps pour un nécessaire équilibre*. C'est Madame Bibiane Roy, contractuelle pour le RIOCM, qui a contribué à mener à terme ce projet.

La toute dernière activité liée à cette subvention, à défaut de ne pas eu lieu cette année, devra être incluse dans les perspectives 2006-2007. Il s'agit d'une journée de formation sur la cueillette respectueuse des renseignements personnels dans les organismes communautaires. Rappelons le succès qu'a eu la boîte à outils *En toute confiance* (succès qui perdure) et notons que cette formation arrivera à point nommé par rapport aux travaux régionaux : l'un d'eux concernera un modèle d'entente de service, pour lequel il faudra défendre l'autonomie des pratiques communautaires en matière de communication des renseignements personnels des usagers et des usagères.

7.

LA PARTICIPATION DU RIOCM À LA CTROCS

Rappelons que les membres du RIOCM réunis en AGA d'octobre 2005, soucieux de voir leur regroupement se solidifier et se renouveler, donnèrent l'indication d'une participation sur un mode mineur à la Coalition Solidarité Santé et à la CTROCS. C'est graduellement que reprit la participation du RIOCM à sa coalition nationale : absence à la rencontre de la CTROCS d'octobre 2005 ; présence d'Isabelle Langlois (de l'équipe) et de Françoise Boucher (du C.A.) à une journée de la rencontre nationale de février 2006 ; et présence d'Isabelle Langlois et de Marie-Andrée Trudeau (toute l'équipe) à la rencontre de mai 2006, à Baie-Comeau.

Entre ces réunions, il y eut de nombreuses correspondances courriel qui ont consisté, entre autres, à assurer une certaine cohésion entre les travaux régionaux et nationaux et à participer aux travaux nationaux (consultation sur la reddition de compte ; contribution à la position de la CTROCS à propos un document du MSSS sur les ententes de services).

Le RIOCM a également proposé que la CTROCS revendique le respect des cadres régionaux et la séparation du financement à la mission de celui des programmes / services priorités par l'État.

8.

AUTRES DOSSIERS TOUCHÉS PAR LE RIOCM

- ▶ Participation à quelques rencontres du comité politique de la Coalition Solidarité Santé.
- ▶ Présence, comme chaque année, au comité paritaire de l'Agence pour la révision des accréditations au PSOC.
- ▶ Présentation d'une candidate au CA de l'Agence – Madame Benita Goldin du *Centre Juif Cummings pour aînés* que nous remercions au passage – participation en dépit de mécontentements sur les délais expéditifs du processus (bousculant l'exercice de consultation parmi les membres du RIOCM) et sur l'absence d'imputabilité de la représentation communautaire (nomination des membres du C.A. de l'Agence par le ministre).
- ▶ Organisation, de concert avec d'autres regroupements régionaux, d'une séance d'information sur le *Livre blanc* du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Philippe Couillard.

Le RIOCM tient à remercier le Centre des organismes communautaires / Centre for Community Organizations (COCO) : en début d'année, sans que nous ayons à fournir le moindre effort, le COCo a traduit gracieusement pour le RIOCM ses documents relatifs à une demande d'adhésion. Merci !

Mille mercis à Madame Lise Gervais, de Relais-femmes, qui a animé la plupart de nos assemblées : sa connaissance de l'histoire du RIOCM, conjuguée à son art de dénouer le plus complexe (souvenons-nous de l'AGE d'avril 2006), a contribué à l'avancement de la cause du RIOCM.



Conclusion

En 2005-2006, le RIOCM a atteint une bonne partie de ses objectifs. Les quelques aspects du plan d'action qui demeurent inachevés le sont pour des raisons importantes.

Des travaux régionaux avec l'Agence résulte un cadre de référence que nous devons qualifier de gain. C'est davantage l'objectif de la mise en œuvre de ce cadre qui n'a pas été concluant. Bien qu'il faille envisager ces travaux en continuité, force est de constater que, malgré les efforts du RIOCM et de ses partenaires, la délégation communautaire était à la remorque de la volonté de l'Agence de mettre à jour l'agenda du comité de liaison. Parfois lenteur, parfois délais expéditifs : que l'Agence expliquaient par leur restructuration interne ou par des mots d'ordre nationaux. À moins d'un rapport de force communautaire solide et univoque, certains facteurs demeureront hors de notre pouvoir.

La vie associative et l'organisation interne du RIOCM, voilà des chapitres où nous étions cette année maîtres et maîtresses. Cet agenda nous appartenait, nous l'avons plutôt bien garni et il y avait volonté partagée – des membres du RIOCM, du C.A. et de l'équipe – de s'y investir. Si l'ensemble des buts que nous nous étions fixés n'ont pas été réalisés, c'est que le plan d'action était trop généreux et traduisait la volonté de plusieurs de remettre le RIOCM sur la voix du rayonnement.

Cependant, des avancées qualitatives majeures et irréversibles ont été marquées. Un aspect notable de la vie associative cette année est certainement ce dialogue nourri avec et entre les membres du RIOCM pour jeter les bases de la mission de leur regroupement et pour enfin dénouer des points précis des règlements généraux, laissés en plan depuis des années et qui s'avéraient de véritables blocages. Les « vieux démons » ont été abordés de front.

Le premier bénéfice en a été la participation des membres du RIOCM à toutes les étapes de cet exercice de réflexion et de discussion, duquel nous ne pouvons pas passer sous silence la qualité des débats. Le second en a été la réappropriation du RIOCM par les organismes de base. Et il y avait sous-jacent ce défi de démontrer que les groupes de base ont la capacité de gérer les affaires du RIOCM tout autant que les regroupements. À la lumière de ce présent rapport, d'aucuns ne douteront que ce fut une réussite.

Pour ce qui est de doter le RIOCM d'un fonctionnement interne organisé et efficace, là aussi la somme de travail était imposante. S'il faut inscrire que des dossiers demeurent à parfaire, des bases solides de fonctionnement ont néanmoins été établies.

Bien que le RIOCM soit bel et bien sortie d'une gestion de crise, et que la maîtrise des différents dossiers se soit confirmée en 2005-2006, nous ne pouvons pas faire l'économie de compléter l'objectif de consolidation. Les trois principaux dossiers que le RIOCM a travaillés cette année, soit l'application du cadre de référence, le rehaussement de la vie associative et l'amélioration de l'organisation interne, seront donc à poursuivre en 2006-2007.

Cependant, grâce aux avancées importantes de cette année, le RIOCM pourra entreprendre le développement de nouveaux services pour ses membres (un site web par exemple) et revenir à des activités avec ses membres et appréciées d'eux (les *Mardi du RIOCM* par exemple). Le RIOCM pourra enfin actualiser les suggestions que ses membres ont eu la générosité d'exprimer dans le cadre de la démarche de réflexion stratégique de leur regroupement.

Le RIOCM est subventionné par l'Agence de la santé et de services sociaux de Montréal (Programme de soutien aux organismes communautaires). En 2005-2006, le RIOCM a également bénéficié de l'apport financier de la Fondation de la famille J.W. McConnell et du Centre local d'emploi de St-Michel (Emploi Québec).



REGROUPEMENT
INTERSECTORIEL DES
ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES DE
MONTRÉAL

65, rue de Castelnau Ouest, bureau 401
Montréal (Québec) H2R 2W3
Téléphone : (514) 277-1118
Télécopieur : (514) 277-2333
Courriel : info@riocm.ca

